

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

DELIBERATION N° DE 2020_004

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 janvier 2020

Nombre	
de Conseillers en exercice	12
de Présents	9
de Votants	9

L'an deux mille vingt et le vingt-huit janvier à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Régine AILHAUD-BLANC.

OBJET :

CHOIX PRESTATAIRE INFORMATIQUE

Etaient présents : AILHAUD-BLANC Régine, ARENA Antoine, PAUL Bénédicte, BERTIN Patrick, BARDET Michel, HAMOT Christine, NÉEL-DELAFOSSÉ Gérard, AMAUDRIC Aude, ROUSSELET Jean-Louis
Absents : Christophe PEREZ, Thierry JAUFFRED
Excusés : Jean-Marie MARTIN
Procuration de :

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;
Madame Aude AMAUDRIC ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 21/01/2020

Monsieur Jean Marie Martin explique que suite à des dysfonctionnements récurrents du matériel informatique et la volonté des élus d'apporter des améliorations, un audit externe complet a été réalisé au sein de la mairie. Après analyse des besoins, les objectifs définis ont été soumis à plusieurs prestataires informatiques (6).

Ont répondu :

Office center, Parc d'activité Saint Pierre, 04510 Le Chaffaut/St Jurson

APITUX, 2 chemin du Tivoli, 04000 Digne les Bains

COMLIGHT IT, 78 avenue Patrick Rosso, 83300 Draguignan

La commission d'analyse des offres a eu lieu le 22 novembre 2019 et propose de retenir la société Office Center, la mieux placée selon les critères prédéfinis, pour un montant de 9 642€ HT.

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE la proposition d'Office center situé au Parc d'activité Saint Pierre 04510 Le Chaffaut/St Jurson.

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Préfecture de Digne les Bains
Date de réception de l'AR: 29/01/2020
004-210400479-20200128-DE_2020_004-DE

POUR :9

ABSTENTION :0

CONTRE : 0

Le Conseil Municipal, charge Madame le Maire et Monsieur le Trésorier Principal d'exécuter les dispositions prises. Fait et délibéré les jours, mois an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Transmise au Représentant de l'État : Le Maire,
Régine AILHAUD-BLANC



Pour copie conforme.

Le Maire,

Régine AILHAUD-BLANC

